

Les nouvelles modalités d'obtention du DNB en français et histoire-géographie-EMC

Session 2017

Rappel : Le DNB pro (cf diaporama « *socle et DNB* »)

Contrôle continu + Épreuves écrites + Épreuve orale + Note du DNB = Note du DNB

Chacun des 8 composantes du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe/de socle du 3e trimestre de la classe de 3e
max 400 pts

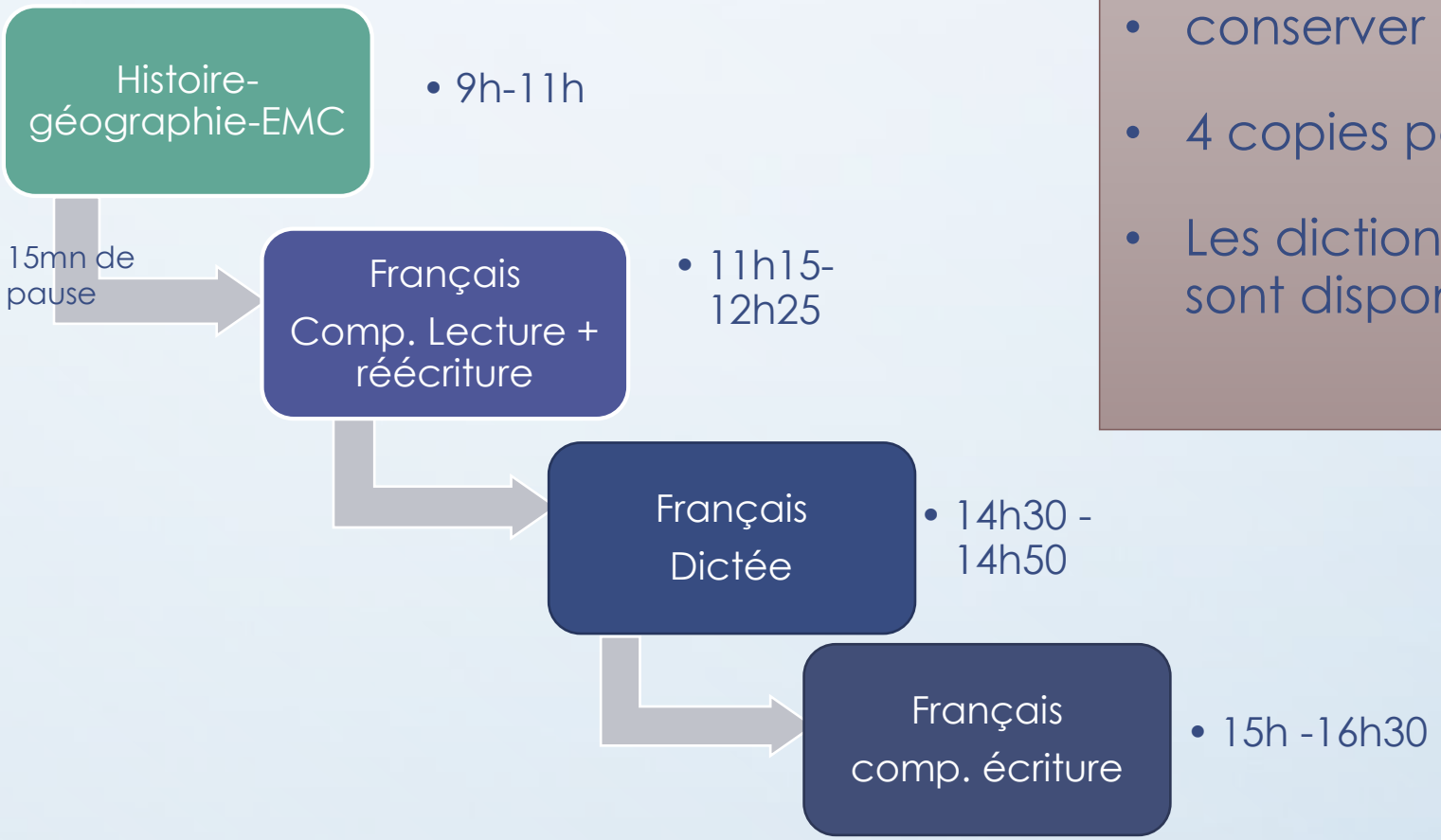
1ère journée : 5h = français 3H; His-Géo-EMC 2h
max 100 pts
2e journée : 3h = maths 2h; tirage au sort de 2 matières entre SVT, physique et technologie 1h
max 100 pts

Forcément interdisciplinaire, 5mn d'exposé + 10mn d'entretien
Au choix de l'élève : un EPI ou un des 4 parcours (santé, citoyen, PEAC, avenir)
max 100 pts

L'implication dans la découverte professionnelle peut être valorisée
0 – 10 ou 20 pts

Mention AB : 420pts
Mention B : 490 pts
Mention TB : 560 pts

Epreuves écrites : organisation pratique



- conserver le texte du matin sur la table
- 4 copies par élèves, une par épreuve
- Les dictionnaires, si le sujet l'autorise, ne sont disponibles qu'à partir de 15h00

Structure des épreuves

1ère partie : HGEMC – 2h

- Évalue l'aptitude du candidat :

- à maîtriser des connaissances fondamentales des programmes d'his-géo-EMC et à mobiliser des repères spatiaux ou temporels ;
- à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes en usage pour ces disciplines ;
- à pratiquer différents langages (textuel, iconographique, cartographique, graphique) pour raisonner, argumenter et communiquer ;
- à répondre aux questions posées ou aux consignes ;
- à mobiliser des compétences relevant de l'EMC pour exercer son jugement à partir d'une question.

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)

- un à deux documents ayant trait aux programmes d'histoire ou de géographie.
- vérifier la capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères his ou géo (20 points)

- Un développement construit répond à une question d'histoire ou de géographie.
- Éventuellement, un exercice met en jeu un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique).

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

- Une problématique d'EMC est posée à partir d'une situation pratique. Le candidat répond à une ou plusieurs questions qui, éventuellement, s'appuient sur un ou deux documents.

2e partie : français – 1h10

- Le corpus se compose d'au moins un texte littéraire d'une longueur maximale d'une trentaine de lignes et éventuellement un document iconographique ou audiovisuel (rendu accessible par un sous-titrage adapté), d'une durée inférieure ou égale à cinq minutes.

- Les questions ou consignes prennent appui sur chacun des documents distribués. Elles engagent le candidat à répondre à partir de son observation, de son analyse des documents fournis et de ses connaissances. Elles l'invitent également à réagir à la lecture du corpus et à justifier son point de vue.

Comprendre, analyser et interpréter (20 points) :
- La compréhension de documents littéraires et artistiques est évaluée par une série de questions
- Pour le texte littéraire, certaines de ces questions sont d'ordre lexical et/ou grammatical.
- Toutes les questions engagent le candidat à réagir à la lecture et à justifier son point de vue. Elles respectent un équilibre entre au moins une question où le candidat développe sa réaction personnelle et des questions plus précises appelant des réponses plus courtes voire un questionnaires à choix multiples.
- Le questionnaire, qui vise à évaluer l'autonomie du candidat, ne comporte pas d'axes de lecture.

La réécriture (10mn - 5 points) propose aux élèves un court fragment de texte dont il s'agit de transformer les temps et/ou l'énonciation et/ou les personnes et/ou les genres, etc. de manière à obtenir cinq ou dix formes modifiées dans la copie de l'élève. Les erreurs de pure copie ne portant pas sur les formes à modifier sont prises en compte dans l'évaluation selon un barème spécifique (0,25 contre 0,5 ou 1 point par forme à modifier selon les cas).

3e partie : français – 20mn

- La dictée **(20mn - 5 points)** porte sur un texte de 600 signes environ, dont le thème est en lien avec le corpus de français et la difficulté référencée aux attentes orthographiques des programmes.

Orthographe lexicale : 2 points		
De 0 à 3 erreurs	2/2	En orthographe lexicale, une erreur qui serait récurrente ne serait comptabilisée qu'une seule fois
De 4 à 6 erreurs	1/2	
7 erreurs ou plus	0/2	
Orthographe grammaticale : 3 points		
De 0 à 2 erreurs	3/3	En orthographe grammaticale, on comptabilise chaque erreur, y compris les erreurs relatives par exemple aux homophones grammaticaux (on considère que chaque occurrence doit faire l'objet d'une réflexion spécifique).
De 3 à 5 erreurs	2/3	
6 erreurs ou plus	0/3	

Il n'est pas attendu d'un élève de 3PP qu'il écrive le texte sans aucune erreur.

4e partie : français – 1h30

- Deux sujets, au choix, portant sur la thématique du corpus de français **(20 points) ➔ nécessité de laisser le corpus sur la table à la pause méridienne**
- le premier est un sujet de réflexion, le second un sujet d'invention.
- Il n'y a plus systématiquement de longueur imposée
- Un dictionnaire peut être mis à disposition des élèves si le sujet l'autorise

Un exemple de sujets de la série pro : ici

Un exemple de la série générale : ici

